

## Mastic d'étanchéité InnoviSeal

**SECTION 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT	Mastic d'étanchéité InnoviSeal
APPELLATION COMMERCIALE	Adhésif liant monocouche
NUMÉRO DU PRODUIT	6100008
FAMILLE CHIMIQUE	Aucune information n'est disponible.
UTILISATION DU PRODUIT	Scellant
FABRICANT/FOURNISSEUR	IKO Industries Ltée 160 IKO Way Hagerstown, MD 21740 États-Unis
SITE WEB NUMÉRO	<a href="http://www.iko.com/fr">www.iko.com/fr</a>
D'URGENCE	CANUTEC : 1 613 996-6666 (renseignements 24 heures sur 24 seulement)

**SECTION 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS**

## CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MENTION Avertissement

D'AVERTISSEMENT

SYMBOLE(S)

Irritation cutanée — catégorie 2  
Irritation oculaire — catégorie 2A

CLASSIFICATION

MENTIONS DE DANGER

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

CONSEILS DE PRUDENCE

Se laver soigneusement après la manipulation.  
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec la peau : laver avec beaucoup d'eau.  
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  
En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2598

### Mastic d'étanchéité InnoviSeal

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

NFPA Santé : 2  
Inflammabilité : 2  
Réactivité : 0

HMIS Santé : 2  
Inflammabilité : 2  
Dangers physiques : 0

#### SECTION 3 — COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	% (P/P)	NUMÉRO CAS
carbonate de calcium	25-50 %	471-34-1
kaolin	5-20 %	1332 — 58-7
solvant Stoddard (essence minérale)	2,5-10 %	8052 — 41-3
Magnésite	2,5-10 %	546-93-0
silice précipitée (silice amorphe)	≤1 %	112926-00-8
oxyde de calcium	≤1 %	1305 — 78-8
dioxyde de titane	≤1 %	13463-67-7

#### SECTION 4 — PREMIERS SOINS

**INHALATION** En cas de surexposition, déplacer la victime à l'air frais et demander des soins médicaux

**INGESTION** Demander un traitement médical.

**CONTACT CUTANÉ** Essuyer l'excédent sur la peau. Laver immédiatement avec de l'eau et du savon, puis rincer abondamment.

**CONTACT OCULAIRE** Rincer l'œil ouvert pendant 20 minutes sous l'eau courante. Si l'œil s'irrite, demander un traitement médical.

**SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES** Aucune autre information pertinente n'est disponible.

**SOINS MÉDICAUX** Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## Mastic d'étanchéité InnoviSeal

## SECTION 5 — MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

MOYEN D'EXTINCTION	Produits d'extinction appropriés : CO <sub>2</sub> , sable, poudre extinctrice ou pulvérisation d'eau. Lutter contre les incendies plus importants par pulvérisation d'eau.
CONSEIL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Vêtements de protection et appareil de protection respiratoire.
INFLAMMABILITÉ	Indéterminé.
PROPRIÉTÉS	Forme : pâteuse Couleur : gris Odeur : semblable aux hydrocarbures Seuil olfactif : indéterminé
POINT D'ÉCLAIR	Sans objet.
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Sans objet.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Le produit n'est pas auto-inflammable.

## SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE	Veiller à ce que la ventilation soit adéquate. Porter des équipements de protection. Tenir les personnes non protégées à l'écart.
--	---

Critères d'action de protection pour les produits chimiques :

PAC-1 :

471-34-1	<i>carbonate de calcium</i>	45 mg/m <sup>3</sup>
546-93-0	<i>Magnésite</i>	45 mg/m <sup>3</sup>
112926-00-8	<i>Silice précipitée (silice amorphe)</i>	18 mg/m <sup>3</sup>
1305 — 78-8	<i>oxyde de calcium</i>	6 mg/m <sup>3</sup>

PAC-2 :

471-34-1	<i>carbonate de calcium</i>	210 mg/m <sup>3</sup>
546-93-0	<i>Magnésite</i>	260 mg/m <sup>3</sup>
112926-00-8	<i>Silice précipitée (silice amorphe)</i>	200 mg/m <sup>3</sup>
1305 — 78-8	<i>oxyde de calcium</i>	110 mg/m <sup>3</sup>

## Mastic d'étanchéité InnoviSeal

PAC-3 :

471-34-1	<i>carbonate de calcium</i>	1 300 mg/m <sup>3</sup>
546-93-0	<i>Magnésite</i>	1 600 mg/m <sup>3</sup>
112926-00-8	<i>Silice précipitée (silice amorphe)</i>	1 200 mg/m <sup>3</sup>
1305 — 78-8	<i>oxyde de calcium</i>	660 mg/m <sup>3</sup>

PRÉCAUTIONS  
ENVIRONNEMENTALES

Ne pas permettre au produit d'atteindre le système d'égout ou tout cours d'eau. Empêcher l'écoulement dans le système d'égout, les fosses de travail et les sous-sols. Informer les autorités compétentes en cas d'écoulement dans un cours d'eau ou le système d'égout. Ne pas laisser pénétrer les égouts/les eaux de surface ou souterraines.

## GESTION DES REJETS

Éliminer les matières contaminées en tant que déchet conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Veiller à ce que la ventilation soit adéquate.

RÉFÉRENCES À  
D'AUTRES SECTIONS

Consulter la section 7 pour les informations sur la manipulation sécuritaire. Consulter la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle. Consulter la section 13 pour les informations sur l'élimination.

**SECTION 7 — MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**PROCÉDURE DE  
MANIPULATION

Ouvrir et manipuler le récipient avec soin.

PRÉCAUTIONS  
D'ENTREPOSAGE

Exigences à respecter pour les entrepôts et les récipients : aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :  
Conserver le récipient fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir les appareils de protection respiratoire prêts à l'emploi.

Indications supplémentaires sur les conditions d'entreposage :  
Conserver le récipient fermé hermétiquement.

**SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

Composants dont les valeurs limites exigent une surveillance sur le lieu de travail : les éléments suivants sont les seuls du produit ayant une PEL, une VLE ou une autre limite d'exposition recommandée. Actuellement, les autres éléments n'ont pas de limite d'exposition connue.

**Mastic d'étanchéité InnoviSeal**

NOM CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION		
	PEL	REL	VLE
471-34-1 Carbonate de calcium	Valeur à long terme : 15* 5** mg/m <sup>3</sup> *poussières totales *fraction respirable	Valeur à long terme : 10* 5** mg/m <sup>3</sup> *poussières totales *fraction respirable	VLE retirée
1332 — 58-7 Kaolin	Valeur à long terme : 15* 5** mg/m <sup>3</sup> *poussières totales *fraction respirable	Valeur à long terme : 15* 5** mg/m <sup>3</sup> *poussières totales *fraction respirable	Valeur à long terme : 2* mg/m <sup>3</sup> E; comme fraction respirable
8052 — 41-3 Solvant Stoddard (essence minérale) oxyde	Valeur à long terme : 2 900 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm	Valeur à long terme : 350 mg/m <sup>3</sup>  Valeur plafond : 1 800* mg/m <sup>3</sup> *15 min	Valeur à long terme : 525 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm
546-93-0 Magnésite	Valeur à long terme : 15* 5** mg/m <sup>3</sup> *poussières totales *fraction respirable	Valeur à long terme : 15* 5** mg/m <sup>3</sup> *poussières totales *fraction respirable	VLE retirée
112926-00-8 Silice précipitée (silice amorphe)	20 mpppc ou 80 mg/m <sup>3</sup> /% SiO <sub>2</sub>	Valeur à long terme : 6 mg/m <sup>3</sup>	VLE retirée
1305 — 78-8 Oxyde de calcium	Valeur à long terme : 5 mg/m <sup>3</sup>	Valeur à long terme : 2 mg/m <sup>3</sup>	Valeur à long terme : 2 mg/m <sup>3</sup>
13463-67-7 Dioxyde de titane	Valeur à long terme : 15* mg/m <sup>3</sup> *poussières totales	Consulter l'appli du guide de poche. A	Valeur à long terme : 10 mg/m <sup>3</sup> retirée du NIC

**MESURES D'AMÉNAGEMENT** Aucune autre information n'est disponible.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE** Consulter la liste ci-dessous

**PROTECTION RESPIRATOIRE** Utiliser des équipements de protection respiratoire homologués lorsque l'exposition atmosphérique est excessive. Consulter le fabricant du respirateur pour déterminer le type d'équipement approprié pour une utilisation donnée. Respecter les limites d'utilisation du respirateur précisées par le fabricant.

**PROTECTION CORPORELLE** Vêtements de travail protecteurs

**PROTECTION OCULAIRE** Lunettes de protection avec écrans latéraux. Lunettes de protection hermétiques.

**MESURES D'HYGIÈNE** Tenir loin des produits alimentaires et des boissons. Retirer immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin des travaux.

## Mastic d'étanchéité InnoviSeal

Entreposer les vêtements de protection séparément. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

## AUTRES MESURES

Protection des mains : le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation chimique. En raison du manque de tests, aucune recommandation ne peut être faite quant au matériau des gants pour le produit/la préparation/le mélange chimique. Sélectionner le matériau du gant selon le temps de pénétration, les taux de diffusion et de dégradation.

Matériau des gants :

Gants de protection.

La sélection de gants adaptés ne dépend pas uniquement du matériau, mais également d'autres marques de qualité qui varient d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation composée de plusieurs substances, la résistance du matériau du gant ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau du gant : Le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

**SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Forme : pâteuse Couleur : gris
ODEUR	Semblable aux hydrocarbures
SEUIL OLFACTIF	Indéterminé
PH	Sans objet.
POINT DE FUSION/ POINT DE CONGÉLATION	Point de fusion : indéterminé.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET INTERVALLE D'ÉBULLITION	Point d'ébullition : indéterminé.
TEMPÉRATURE	230 °C (446 °F)
D'ALLUMAGE, POINT D'ÉCLAIR	Sans objet.
TAUX D'ÉVAPORATION	Indéterminé.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2598

### Mastic d'étanchéité InnoviSeal

INFLAMMABILITÉ	Indéterminée.
LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	Inférieure : 1,1 vol % Supérieure : 6,0 vol %
PRESSION DE VAPEUR	Sans objet.
DENSITÉ DE VAPEUR	Sans objet.
DENSITÉ RELATIVE	Indéterminée.
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information n'est disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Insoluble.
COEFFICIENT DE PARTAGE : N-OCTANOL/EAU	Indéterminé
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Le produit n'est pas auto-inflammable.
MASSE VOLUMIQUE 20 °C (68°F)	1,4 g/cm <sup>3</sup> [11,683 lb/gal]
VISCOSITÉ	Dynamique : indéterminée. Cinématique : 20,5 cSt.
TENEUR EN SOLVANT	Solvants organiques 15,0 %
CONTENU SOLIDE	85,0 %
AUTRES INFORMATIONS	COV = 5,17 LB/GAL POIDS PAR GALLON = 6,98 LB

#### SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
STABILITÉ CHIMIQUE	
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune réaction dangereuse n'est connue. Il n'y a aucune décomposition en cas d'utilisation conforme aux spécifications.
CONDITIONS À ÉVITER	La chaleur, les flammes, les étincelles.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2598

### Mastic d'étanchéité InnoviSeal

MATIÈRES  
INCOMPATIBLES

Réaction avec les agents oxydants puissants.

PRODUITS DE  
DÉCOMPOSITION  
DANGEREUX

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

#### SECTION 11 — DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE Valeurs de DL/CL50 qui sont pertinentes pour la classification :

108-88-3 toluène

Oral	DL 50	5 000 mg/kg (rat)
Cutanée	DL 50	12,124 mg/kg (lapin)
Inhalation	CL 50/4 h	5,320 mg/L (souris)

PROBLÈMES MÉDICAUX  
EXISTANTS POUVANT ÊTRE  
AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION

Aucune autre information n'est disponible

PRINCIPALE  
VOIE D'EXPOSITION

Contact avec la peau : Irritant cutané  
Contact avec l'œil : Peut irriter l'œil.

YEUX

Peut irriter l'œil.

PEAU

Irritant pour la peau et les muqueuses.

INHALATION

Aucune autre information n'est disponible

INGESTION

Autre information n'est disponible

CANCÉROGÉNÉ

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

112926-00-8	Silice précipitée (silice amorphe)	Groupe 3
13463-67-7	dioxyde de titane	Groupe 2B

NTP (National Toxicology Program) :  
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration) :  
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

INFORMATIONS  
SUPPLÉMENTAIRES

En raison de la forme de ce produit, l'exposition à des  
composants potentiellement cancérigènes n'est pas attendue.



## Mastic d'étanchéité InnoviSeal

**SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

TOXICITÉ AQUATIQUE	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
MOBILITÉ PAR BIODÉGRADATION	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
MOBILITÉ DANS LES SOLS	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
REMARQUES GÉNÉRALES	Ne pas laisser le produit atteindre l'eau souterraine un cours d'eau ou le système d'égout.

**SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION	<p>Procédés de traitement des déchets : Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas permettre au produit d'atteindre le système d'égout. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements officiels.</p> <p>Emballages non nettoyés : L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements officiels</p>
-----------------------------------	---

**SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

NUMÉRO ONU : DOT ADN, IMDG, IATA	Non réglementé.
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU : DOT ADN, IMDG, IATA	Non réglementé.
CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT : DOT CLASSE ADN, IMDG, IATA	Non réglementé.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2598

### Mastic d'étanchéité InnoviSeal

GROUPE D'EMBALLAGE : DOT IMDG, IATA	Non réglementé.
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	Sans objet.
PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES UTILISATEURS	Sans objet.
TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DE LA MARPOL 73/78 ET LE RECUEIL IBC	Sans objet.
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OU SUR LE TRANSPORT	Ce produit n'est pas classé dans la Division 4.1 — Solides inflammables selon le test ONU N.1 — méthode d'essai pour solides facilement inflammables.
RÈGLEMENT TYPE DE L'ONU	Non réglementé.

#### SECTION 15 — INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :  
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 313 (listes des produits chimiques toxiques particuliers) :

TSCA (Toxic Substances Control Act) :  
Les composants de ce produit ne figurent pas dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés.

Polluants atmosphériques dangereux :  
108-88-3 toluène

Proposition 65 :

Produits chimiques connus pour causer le cancer :  
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour causer la reprotoxicité chez les femelles :  
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour causer la reprotoxicité chez les mâles :  
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour causer la toxicité développementale :  
Aucun des ingrédients n'est répertorié.



**Mastic d'étanchéité InnoviSeal**

(LIS) Liste intérieure des substances du Canada :

Tous les composants de ce produit sont sur la LIS (Liste intérieure des substances du Canada) ou sont exemptés de ses exigences.

New Jersey — Liste du droit à l'information :

1332-58-7-2 Kaolin  
1317-65-3-2 Calcaire  
546-93-0-2 Magnésite  
112926-00-8 Silice précipitée (silice amorphe)

1305 — 78-8 oxyde de calcium  
13463-67-7 dioxyde de titane

New Jersey — Liste spéciale des substances dangereuses :

1305 — 78-8 oxyde de calcium

Pennsylvanie — Liste du droit à l'information :

1332-58-7-2 Kaolin  
1317-65-3-2 Calcaire  
1305 — 78-8 oxyde de calcium  
13463-67-7 dioxyde de titane

Pennsylvanie — Liste spéciale des substances dangereuses :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Catégories de cancérogénicité

EPA (Environmental Protection Agency) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

VLE (valeur limite d'exposition établie par l'ACGIH) :

1332-58-7-2 Kaolin  
13463-67-7 dioxyde de titane

MAK (concentration maximale en milieu de travail, abréviation allemande) :

13463-67-7 dioxyde de titane

NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health) 13463-67-7 dioxyde de titane

Règlements nationaux :

Information sur les limites d'usage : l'utilisation par des travailleurs formés adéquatement est recommandée.

Catégorie de pollution pour les eaux : indéterminée

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2598

### Mastic d'étanchéité InnoviSeal

#### SECTION 16 — AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS 27 janvier 2021

REMPLECE LA FS/FDS DE (nouveau)

PRÉPARÉE PAR Service de SSE

INFORMATION GÉNÉRALE 1 888 766-2468

SITE WEB [www.iko.com/fr](http://www.iko.com/fr)

#### AUTRES INFORMATIONS/ DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ

Lire la présente fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit.

Les consignes de sécurité pour ce produit sont fournies pour aider nos clients concernant les questions de santé, de sécurité ou d'environnement. Nous avons pris des mesures raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont exactes et fiables; nous ne donnons cependant aucune garantie, explicite ou implicite, concernant leur exactitude. Puisque les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et nous déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages découlant de la manipulation, de l'entreposage, de l'usage ou de l'élimination du produit, ou y étant associés.